

Note sur la présence de *Cytisus striatus* en Ariège, suivie de remarques sur les problèmes rencontrés par le botaniste amateur

par A. TERRISSE (*)

« Des erreurs il y en aura toujours, nul n'est infallible, mais le spécialiste reste à la disposition de l'amateur pour vérifier ses déterminations ou ses reconnaissances. »

Ch. RAYNAUD, *L'Orchidophile*, n°100, février 1992, p.57

A l'occasion d'un travail préparatoire à la soutenance d'un D.E.A. devant un jury siégeant à l'Université de Toulouse, l'un de nos jeunes confrères, adhérent de la S.B.C.O., A. FRIDLENDER, a étudié l'arbuste que j'avais pensé pouvoir être l'hybride entre *C. purgans* et *C. scoparius* subsp. *scoparius* et que j'avais nommé (provisoirement !) "*C. canescens*"; il est arrivé à la conclusion qu'il s'agissait en fait de *Sarothamnus patens* (c'est-à-dire, au sens de *FLORA EUROPAEA* : *C. striatus*), espèce du Portugal et de l'ouest de l'Espagne, semé parfois en France par l'Équipement, notamment dans le Massif Central et en Bretagne (et jusqu'en Corse, par exemple sur les talus de la route nouvellement ouverte pour relier Ponte Leccia à l'embouchure de l'Ostriconi).

A. FRIDLENDER était passé me voir en juillet 1991 pour me demander de lui communiquer les stations précises où j'avais trouvé cet arbuste, ajoutant qu'il s'intéressait à ce genre et avait l'intention de procéder à une étude approfondie. En lui indiquant ces stations, j'ai précisé que je serais heureux qu'une étude scientifique vînt confirmer — ou infirmer — ma détermination, et lever ainsi le doute qui subsistait en mon esprit et m'avait fait ajouter un ? à la suite du binôme *C. canescens* dans le précédent *Bull. S.B.C.O.* (22, p. 240), avec ces précisions : « Le ? rappelle simplement que la définition que je propose pour ce taxon n'a pas encore été confirmée par une étude scientifique approfondie. »

Cette étude ayant été maintenant réalisée, et les services départementaux de l'Équipement ayant confirmé qu'ils avaient semé des "genêts" sur les talus de certaines routes de l'Ariège, la cause semble donc entendue, et les localités indiquées pour "*C. canescens*" (*Monde des Plantes*, 436, p. 2 et *Bull. S.B.C.O.*, 20, p. 23, 22, p. 240) doivent probablement être rapportées à *C. striatus* (= *C. pendulinus* = *Genista striata* = *Sarothamnus patens*), bien qu'il subsiste un léger

(*) A.T. : 3 rue des Rosées, 17740 SAINTE-MARIE DE RÉ.

doute, les lieux précis d'introduction de telle ou telle espèce n'ayant pas été précisés.

Il semble donc que les services de l'Équipement, comme le font souvent pour les arbres ceux de l'O.N.F., n'hésitent pas à introduire des espèces hors de leur aire d'origine sans qu'apparaissent clairement les motivations d'une telle démarche, car s'il s'agit de fixer des talus, dans la forêt des Ares, *C. scoparius* subsp. *scoparius*, qui pousse en mélange avec le taxon introduit, est tout aussi vigoureux que lui !

Le fait me rappelle l'étonnement de deux agents de l'O.N.F. qui s'apprêtaient à me faire une remarque, croyant que j'en voulais à "leurs" lupins (*Lupinus polyphyllus*), dont les tiges multiflores autant que polyphylles bordaient la piste menant au Pla des Avellans (Cerdagne), alors qu'en fait, dans le fossé, j'examinais une fougère ; je leur avais dit : « N'ayez pas peur pour vos lupins, je n'ai aucune envie de les cueillir : je ne les trouve pas jolis ! » Mais je renonçai à leur expliquer qu'à mes yeux, loin de valoriser le paysage, ils en détruisaient l'harmonie, plus encore que la piste goudronnée, parenthèse d'artificialité dans le paysage naturel, sans prétention de s'y intégrer. Le même reproche ne peut être adressé à *Cytisus striatus*, qui, au moment de la floraison, ressemble tellement à *C. scoparius* subsp. *scoparius*, qu'il faut le regarder de près pour l'en distinguer ! Ce qu'on peut contester dans cette introduction, c'est donc seulement sa totale inutilité ; mais penser qu'étant sans objet, elle était donc peu vraisemblable, c'était raisonner avec logique, mais faire preuve de naïveté !

Nous nous faisons un scrupule de réintroduire des espèces anciennement présentes dans telle station mais qui en ont disparu accidentellement ; nous nous demandons s'il est légitime d'utiliser pour cette réintroduction des graines provenant d'une aire géographique disjointe. Pendant ce temps, l'Équipement, sans complexe (et sans nous demander notre avis !) sème sur les talus d'autoroutes, et même sur ceux des voies secondaires, des espèces étrangères à notre flore, et l'O.N.F. substitue aux essences traditionnelles des essences introduites : en Limousin le "Douglas" (*Pseudotsuga menziesii*), et sur l'île de Ré le cyprès de Lambert (*Cupressus macrocarpa*), et ailleurs... :

« le reboisement est en route. Chênes et hêtres étant lents à pousser, on plante les mélèzes des pays de froid en Pays basqué. D'ailleurs ne vous inquiétez pas, on va planter des feuillus : des tulipiers de Virginie vont enrichir la flore locale » (B. CHARBONNEAU, *Sauver nos régions*, 1991, p. 101).

Quoi qu'il en soit, je remercie Lucien GUERBY, d'Oust (09), qui m'a tenu au courant des conclusions d'A. FRIDLENDER, et qui, dans son "Catalogue des Plantes Vasculaires de l'Ariège" (p. 29 et p. 169), a mentionné ce Cytise (en le nommant, à la suite d'une confusion nomenclaturale, *Cytisus baeticus*).

Mais je voudrais aussi essayer, sinon de me faire excuser pour cette erreur, tout au moins expliquer dans quel état d'esprit j'ai été amené à procéder ainsi, dans une démarche que certains ont sans doute jugée imprudente. Autant il est facile de reconnaître certaines plantes hybrides qui, rencontrées parmi les parents supposés, possèdent des caractères morphologiques visiblement inter-

médiaires, et qui ont déjà été souvent signalées (c'est le cas, par exemple, de *Galtium x pomeranicum* ou d'*Asplenium x alternifolium*), autant la prudence est recommandée quand on croit se trouver en présence d'un phénomène d'hybridation non encore décrit — ou même simplement rare. Je me rappelle avoir montré à É. CONTRÉ un trèfle que je pensais être l'hybride entre *Trifolium striatum* et *T. glomeratum*. Après l'avoir examiné, il me dit qu'en effet les caractères semblaient bien intermédiaires, mais que, pour avoir une certitude, il faudrait procéder à l'analyse du pollen ! Et, dans ce même bulletin, voici ce qu'écrivent J.-M. GÉHU et F. BIORET dans un passage de leur compte rendu de la session phytosociologique "Halophytes bretons", à propos de la découverte probable d'exemplaires de l'hybride *Limonium humile* x *L. vulgare* (récemment décrit du littoral nord-ouest de l'Espagne) : « L'étude des échantillons prélevés au cours de cette session devrait permettre de préciser les caractéristiques morphologiques par rapport aux parents présumés ; ensuite, elle devra être complétée par une analyse fine faisant appel à des techniques cytogénétiques ou cytoenzymologiques. »

On comprendra que cette démarche, normale pour des botanistes professionnels, dépasse complètement le botaniste totalement amateur et indépendant que je suis. Pratiquant la botanique comme on le faisait au siècle précédent, et n'ayant aucun désir de la pratiquer autrement, et ne disposant pas, par ailleurs, des moyens de mener moi-même une étude scientifique, je me suis donc adressé, dans le passé, à des spécialistes, généralement des personnalités universitaires, dont je pensais qu'ils pourraient résoudre le problème qui m'était posé. Or, ces démarches, qui me semblaient normales, ont été couronnées de succès très inégaux : les spécialistes que je connaissais personnellement m'ont toujours apporté des réponses rapides et compétentes ; de même, A. BERTON accepta aimablement d'"expertiser" les prêles que nous lui avions envoyées, R. CHASTAGNOL et moi-même (cf. *Bull. S.B.C.O.* 9, 1978, p. 159 à 164).

Mais les choses ne sont pas toujours aussi simples, ni les résultats aussi satisfaisants : si on veut avoir recours à un spécialiste, encore faut-il savoir lequel ! Si on connaît son nom, encore faut-il trouver son adresse ! Et si on trouve son adresse, encore faut-il être sûr de pouvoir le "joindre" ! É. CONTRÉ connaissait le nom du spécialiste (autrichien, me semble-t-il) des *Teucrium*, mais il ignorait son adresse. Quel est le spécialiste des *Cytisus* auquel j'aurais pu éventuellement m'adresser ? Quant au spécialiste des *Asplenium*, auquel j'avais pensé recourir pour une fougère trouvée au Roc de Carubi (Pyrénées-Orientales) et qui portait des spores en partie avortées, il se trouvait cette année-là en voyage en Asie ! Et même si on a une adresse sûre, on n'est pas pour autant assuré d'obtenir une réponse !

C'est ainsi, par exemple, que j'ai envoyé des exemplaires d'une renoncule du val de Galbe appartenant au groupe de *Ranunculus pyrenaicus* mais présentant des caractères qui l'éloignaient nettement du type (cf. *Bull. S.B.C.O.* 17, 1986, p. 141) à un botaniste connu pour avoir travaillé sur ce groupe, aussi bien dans les Alpes que dans les Pyrénées. Naïvement, j'étais persuadé qu'il lui suffirait de quelques instants pour se faire une opinion et mettre un nom sur la plante que je lui faisais parvenir, et que, quelques jours plus tard, je recevrais la réponse

à ma question.

Mais les jours passant sans que même un "accusé de réception" me parvint, je perdis rapidement tout espoir de recevoir une réponse quelconque. J'ai alors exposé à plusieurs reprises, dans des notes, le problème posé par cette plante, sans susciter le moindre écho.

Or le cas de cette renoncule du val de Galbe a ceci de commun avec celui du cytise de l'Ariège : il peut s'agir d'un taxon connu dans d'autres régions (Alpes ou même Pyrénées centrales, où j'ai très peu herborisé) : parmi les difficultés auxquelles se heurtent les botanistes amateurs, figure la quasi-impossibilité de consulter les références que sont les grands herbiers universitaires, sauf pour ceux d'entre nous qui résident dans la ville où est implantée cette université et qui sont en relation étroite avec l'un des enseignants.

Certes, il existe des spécialistes qui acceptent de répondre à nos sollicitations, comme le rappelle Ch. RAYNAUD dans la phrase reproduite en tête de cet article : et lui-même a montré l'exemple en proposant ses services aux lecteurs de notre bulletin pour la détermination des plantes d'un genre et d'une famille difficiles. Mais je pense que c'est une exception : je me rappelle les confidences d'É. CONTRÉ, qui, à deux reprises au moins, n'avait pu faire déterminer par un spécialiste des plantes qui lui semblaient "différentes" : il s'agissait d'une *Jasione* et d'un *Teucrium* rencontrés sur notre littoral.

Pour la première de ces deux plantes, Ch. LAHONDÈRE a été plus heureux : ayant renouvelé récemment à son compte la tentative d'É. CONTRÉ, il obtint rapidement du spécialiste anglais, J. PARNELL, les précisions souhaitées.

En revanche, le *T. chamaedrys* à feuilles très velues qu'on rencontre assez souvent dans l'île de Ré (et sans doute ailleurs sur le littoral) n'a toujours pas reçu de statut particulier. É. CONTRÉ avait ressenti une certaine déception, de ne pouvoir faire "expertiser" ces taxons qu'il pensait un peu différents de ceux décrits par les flores, mais, plus scrupuleux que je ne le suis, il avait laissé les choses en l'état, alors qu'après mon échec pour faire reconnaître "ma" renoncule du val de Galbe, je décidai de procéder désormais autrement : dans le cas où je rencontrerais une plante qui ne correspondrait tout à fait à aucun des taxons décrits dans les flores classiques ou autres documents en ma possession, je me contenterais de la décrire aussi exactement que possible, et d'émettre éventuellement une hypothèse, assumant le risque de commettre une erreur.

On m'objectera qu'il n'est pas nécessaire de nommer les plantes ainsi décrites. Sans doute, mais cette "nomination" n'a-t-elle pas l'avantage, justement, de susciter l'intérêt des spécialistes et de déclencher leur intervention ? Ce n'est peut-être pas tout-à-fait un hasard, en effet, si la seule plante que je me suis risqué à nommer fut aussi la seule pour laquelle le problème que je me posais fut rapidement élucidé !

Par la suite, j'ai récidivé pour un *Scirpus* s. l. des étangs du Carlitt, mais cette fois sans lui donner un nom, et je m'appête à faire de même pour divers taxons rencontrés récemment dans l'île de Ré : ainsi une *Vicia villosa* à fruits velus est venue s'ajouter au *Teucrium chamaedrys* à feuilles très velues remarqué par É.

CONTRÉ. Je forme simplement le souhait qu'un jour quelque scientifique puisse, avec des moyens dont je ne dispose pas, se pencher sur le cas de ces plantes.

Mais les relations entre le botaniste amateur et le systématicien ne sont pas à sens unique : si le premier n'a pas la possibilité de mener à bien l'étude approfondie d'un taxon, inversement, le botaniste professionnel, même s'il est, aussi, un homme de terrain, n'a pas toujours le loisir de prospecter l'aire complète du taxon qu'il étudie ; le botaniste amateur, heureux de demander à son confrère professionnel le soutien de sa technicité, matérielle et intellectuelle, peut être pour ce dernier un pourvoyeur de matériel vivant, base de toute recherche ; c'est pourquoi je m'efforce toujours, dans la limite de mes possibilités et des règles de protection des espèces, de procurer aux spécialistes les échantillons qu'ils me demandent.

D'une manière plus générale, les botanistes amateurs, par leur nombre, par leur répartition géographique, pourraient et devraient procurer les données chorologiques qui complètent utilement de nombreux ouvrages : pour les atlas, cela va de soi ; c'est ainsi que l'*Atlas partiel de la Flore de France*, publié par P. DUPONT, et l'*Atlas des Fougères et plantes alliées*, publié par M. BOUDRIE et R. PRELLI, ont largement fait appel à la collaboration de botanistes amateurs. Au contraire, pour avoir négligé cette démarche, des publications récentes, comme la *Flore du C. N. R. S.*, ou la *Flore des Pyrénées*, de M. SAULE, malgré leurs très grandes qualités, présentent, du point de vue chorologique, des lacunes importantes.

Au XIXe siècle, ou au début du XXe, des botanistes amateurs (SOUCHÉ, COSTE, ROUY, FOURNIER...) ont rédigé des Flores — à l'échelle d'une région ou d'un pays — qui sont encore l'objet de notre admiration. Mais, en cette fin du XXe siècle, l'évolution des connaissances scientifiques est telle que l'élaboration d'une classification logique des végétaux qui poussent sur notre territoire — doit-on encore nommer "Flore" le résultat d'une telle recherche ? — n'est plus à la portée du botaniste amateur. Quant au botaniste professionnel, il semble bien qu'il ait actuellement, dans notre pays, d'autres préoccupations : il existe une Flore belge remarquable ; une flore espagnole est en cours de réalisation (deux tomes sont publiés) ; à notre connaissance aucune entreprise comparable n'est en chantier chez nous. Il faudrait pour cela qu'un renouveau des études botaniques dans les universités françaises vienne démentir cette affirmation récente de Werner GREUTER : « Il est bien connu et généralement admis que la botanique systématique est moribonde en France, un des pays où elle a pris naissance et où elle a une tradition des plus glorieuses. » (Informateur OPTIMA, 25-29, p. (14), Berlin, 1991, dans une note rendant compte de façon très élogieuse, comme d'une exception confirmant la règle, de l'ouvrage de M. KERGUÉLEN et F. PLONKA sur les *Festuca* de la flore de France, publié par la S.B.C.O.).

Le jugement peut nous sembler sévère, mais il nous remet en mémoire le cri d'alarme lancé, il y a plus de dix ans, par l'un de nos confrères, botaniste de profession ; relisons l'article d'Y. BARON qui "ouvre" le Bulletin S.B.C.O. 10, p. 5 : "De la difficulté d'être pour un botaniste"!

Pour terminer sur une note optimiste, précisons que les botanistes amateurs, s'ils ne sont plus en mesure de se prétendre systématiciens, sont tout à fait habilités à dresser des **catalogues**, qui, comme les atlas, ne peuvent être que des oeuvres collectives. Souhaitons donc bonne réussite à celui que, pour sa région, vient de mettre en chantier la *Société Botanique du Centre-Ouest* !